

À deux, c'est mieux

Un vaste territoire

La région Rhône-Alpes, vaste région, est couverte par deux centres régionaux, le CR 69 et le CR 70, qui correspondent aux deux académies de Grenoble et de Lyon. Hébergé par le SICD 1 (service interétablissement de coopération documentaire de Grenoble-I et de l'Institut national polytechnique), le CR 69 couvre 5 départements : l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie ; le CR 70, hébergé par le service commun de la documentation de Lyon-III, couvre 3 départements : l'Ain, la Loire, le Rhône. L'ensemble de la région Rhône-Alpes comprend un total de **310 bibliothèques** déployées et non déployées, dont 125 dépendent du CR 69 (50 déployées et 75 non déployées) et 185 du CR 70 (55 déployées et 130 non déployées) (« déployés » ... ou non, c'est-à-dire faisant ou non partie du Système universitaire de documentation).

Nos activités principales sont celles définies dans les missions de tout CR : prospection, mises à jour d'états de collection, rencontres avec les collègues du réseau, demandes de numérotation et/ou correction ISSN.

Quoi de neuf à Grenoble ?

Cas de conscience

Pour sortir des sentiers battus, la réunion annuelle du CR 69 d'avril 2010 s'est déroulée « hors les murs » : le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, membre actif du CR 69 depuis 1996, nous a ouvert ses portes. L'objectif de cette réunion délocalisée était de sortir du milieu universitaire, d'aller voir les collègues sur leur lieu de travail afin de mieux les connaître. Cette nouvelle formule a suscité l'enthousiasme des participants. Dans les années à venir, elle sera donc renouvelée même si cela nécessite une logistique un peu différente d'une organisation dans les locaux du SICD 1, hébergeur du CR (compatibilité informatique, capacité de la salle d'accueil...). C'est avant tout une façon de mettre en valeur les bibliothèques actives du réseau.

Depuis deux ans et demi (depuis que j'ai repris la responsabilité du CR 69), quelques constats s'imposent.

Le premier concerne les mises à jour des états de collections. Pour de plus en plus de titres, les bibliothèques nous demandent de fermer des états de collection. À quoi est-ce dû ? À la vie du périodique en partie mais pas seulement. Par ces temps de crise, les centres de documentation ne sont pas épargnés, les budgets sont revus à la baisse et bon nombre d'abonnements ne sont pas reconduits. Concrètement, cela signifie que des titres parfois peu présents au niveau national ne sont plus référencés avec des états de collections ouverts. C'est une réelle perte pour la valeur du Système universitaire de documentation.

Autre conséquence de ces restrictions budgétaires : la prospection devient de plus en plus difficile, que cela soit dans le milieu associatif ou dans les entreprises, les centres de documentation sont en état de léthargie permanent. Si des économies sont à faire, ce sont sur les lignes budgétaires de la documentation qu'elles sont souvent faites. Dans bien des cas, il n'y a plus de personnel dédié à la gestion de ces fonds et, dans le pire des cas, les centres de documentation disparaissent tout simplement.

Un autre phénomène, qui concerne quant à lui les bibliothèques des laboratoires au sein des universités, est visible. Le développement de la documentation électronique dans les services communs de la documentation a incité les laboratoires à arrêter des abonnements papier, toujours pour des raisons économiques, et ne plus payer des abonnements disponibles, par ailleurs avec un accès bien plus facile.

Concrètement, tous ces constats amènent des chiffres très parlants. En 2000, le CR 69 comptait 105 bibliothèques non déployées. Aujourd'hui il en compte 75,

sachant qu'un certain nombre d'entre elles ne se manifeste pas et qu'elles sont d'éventuels candidats à la suppression ; mais c'est toujours un cas de conscience de supprimer une bibliothèque sans son accord.

Quelles actions mener pour pallier cette baisse d'activités ?

Cette baisse n'est bien évidemment pas liée au manque de dynamisme des CR mais bien à des changements de pratiques face à l'utilisation de la documentation. Nous pouvons bien sûr attendre la fin de la crise et espérer que les centres de documentation réouvrent leur porte mais il faut avant tout être réaliste. Cela risque d'être un vœu pieux... En revanche, il paraît nécessaire de renforcer les liens avec les bibliothèques actives, les aider à mettre en valeur leurs fonds au sein de nos structures universitaires souvent bien mieux dotées en moyens. Peut-on, par exemple, envisager l'organisation d'expositions de leurs fonds anciens dans nos locaux ? D'autres aimeraient déclarer leur fonds d'ouvrages en plus des périodiques. Cela serait un réel bouleversement dans le fonctionnement du réseau Sudoc-PS, dont les services ne correspondraient plus au nom lui-même (Publication en série). Mais cette évolution n'est-elle pas inévitable ? Après tout, notre travail consiste avant tout à apporter des réponses aux utilisateurs du Sudoc, aux lecteurs, et enrichir ce catalogue avec ces fonds méconnus et riches pourrait être une réelle plus-value, pour le catalogue national lui-même, pour les lecteurs et pour ces centaines de petits centres de documentation en manque de visibilité et bien souvent très volontaires pour être reconnus.

Les deux centres régionaux **Rhône-Alpes**

Université Grenoble-I  www.ujf-grenoble.fr &

Institut national polytechnique  <http://www.grenoble-inp.fr>

Service interétablissement de coopération documentaire

Philippe Russell, directeur du SICD  direction.sicd1@ujf-grenoble.fr

CR 69 Estelle Le Normand  estelle.le-normand@ujf-grenoble.fr

Université Lyon-III  www.univ-lyon3.fr

Jean Bernon, directeur du service commun de la documentation  scd@univ-lyon3.fr

CR 70 Sophie Boyer  CCN.CR70@univ-lyon3.fr

Les Joyeusetés de la bicyclette

Le Progrès illustré, 25 avril 1897, n° 332, p.1

© Bibliothèque municipale de Lyon, 2007

CR 70

Plus de détails à Lyon

Du musée africain aux musées de l'Ain

Le CR a effectué de nombreuses prospections : 16 nouvelles bibliothèques ont intégré le Sudoc-PS. Le plan de développement du CR s'est orienté sur les bibliothèques de musées (Musée africain, musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne, conservation départementale des musées de l'Ain, Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation) ainsi que sur les bibliothèques de grandes écoles : ECAM (École catholique des arts et métiers), ENSATT (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre). Ces bibliothèques sont généralement satisfaites d'être contactées par le CR, car la visibilité de leurs collections dans le Sudoc-PS permet de mieux faire connaître et de faire vivre ces collections souvent très spécialisées (la bibliothèque de l'ENSATT est la seule à conserver *Theatre Czech, Theatre design & technology*). Cette adhésion au Sudoc-PS n'est pas non plus sans intérêt pour la bibliothèque qui est amenée à faire le point sur ses collections et à en mesurer l'intérêt pour la communauté scientifique nationale. D'autres bibliothèques ont intégré le Sudoc-PS grâce à la mise en place du plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes (PCPP), déployé en 2007. Les bibliothèques qui se sont portées pôles de conservation pour le PCPP sont désormais répertoriées dans le Sudoc-PS, où apparaissent les titres qu'elles conservent.

L'activité régulière du CR l'amène à faire le point sur les états de collection des bibliothèques déjà adhérentes : les visites des centres de documentation permettent de discuter avec les responsables et de trouver les solutions les mieux adaptées pour la gestion des périodiques. Ces visites sont l'occasion de découvrir des modes de fonctionnement différents et de rencontrer des personnes connues par la seule messagerie. Le CR rencontre parfois des difficultés car certaines bibliothèques ne souhaitent pas adhérer au Sudoc-PS pour des raisons d'effectifs (manque de personnel) et faire l'inventaire des collections de périodiques pour les intégrer au catalogue Sudoc-PS demande

du temps. Elles ont aussi des réticences à une ouverture sur l'extérieur : peur d'être submergées de demandes, de lecteurs. Il faut du temps pour persuader ces bibliothèques de l'utilité et du bienfait de cette surcharge momentanée de travail.

Il n'est pas toujours simple de prospecter car de nombreux centres ne sont pas visibles, cela concerne surtout les centres de documentation privés. Dans ce cas précis, seules les connaissances des personnes des centres existants dans le Sudoc-PS permettent d'avoir des contacts, des noms de personne.

La situation économique actuelle n'est pas non plus propice à la prospection car de nombreux centres ferment, ou réduisent leurs budgets d'abonnement. De plus la concurrence de l'électronique fait que de nombreux abonnements sont supprimés.

Le CR a jusqu'à présent surtout privilégié les échanges personnels avec les centres de documentation mais a en projet l'organisation d'une journée d'études, qui permettrait aux différentes structures de se rencontrer, de nouer des liens.

De nouvelles modalités de rémunération des CR sont mises en place par l'ABES. Le CR 70 avec 7 autres CR va signer prochainement une convention par objectifs qui aura pour but de définir des projets et des actions de signalement qui pourront être nationaux ou régionaux.

PCPP en Rhône-Alpes

Presse de mode & presse d'info

Le PCPP, le plan de conservation partagée des périodiques, en Rhône-Alpes, a été initié en 2005 par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD). Un comité de pilotage s'est réuni pendant deux ans à la bibliothèque municipale de Lyon pour finaliser la convention et mettre en place trois corpus : presse de mode, presse locale d'information générale, presse d'information générale politique et économique. Depuis le lancement du plan en 2007, un comité de pilotage a été élu pour continuer à développer de nouveaux corpus. Ce comité se compose de deux membres de l'ARALD, des deux représentants des CR et de représentants du groupe Archives, du groupe Enseignement supérieur et du groupe Bibliothèques municipales. Les



nouveaux corpus en préparation sont : corpus jeunesse, corpus musique et danse, corpus presse sportive et corpus presse professionnelle.

Le rôle des CR est d'informer les bibliothèques de l'existence de ce plan et des différents corpus ; pour les bibliothèques pôle de conservation, le CR rentre ou met à jour les états de collection dans le Sudoc-PS. Une base locale existe à l'adresse suivante (<http://www.arald.org/periodiques.php>). Cette base permet de faire des recherches par titre, ISSN, corpus et aussi par établissements. Un établissement peut se porter aussi bien pôle de conservation que pôle associé (la bibliothèque s'engage à compléter les lacunes des collections des établissements responsables de la conservation) pour les titres proposés. Pour les titres dont la bibliothèque est pôle de conservation, un lien est fait via le Sudoc-PS, ce qui évite de rentrer l'état de collection dans la base locale. Pour l'instant le plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes, comprend 323 titres, dont 220 sont localisés dans le Sudoc-PS. Parallèlement une réflexion est menée par le groupe Enseignement supérieur, pour intégrer tous les établissements de l'enseignement supérieur dans le plan de conservation, avec une autre logique que celles des corpus. Cette méthode ne permet pas d'appréhender l'importance numérique et la richesse scientifique des collections de périodiques des établissements universitaires et spécialisés.

Sophie Boyer
& Estelle Le Normand